



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

de la SÉANCE du 17 mai 2024

Le dix-sept mai deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil municipal de Montreuil-sur-Maine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Vincent VIGNAIS, Maire.

Étaient présents : Vincent VIGNAIS, Vincent LEBRETON, Gwénaëlle GUILLON, Éric DUMONT, Yannick BARNIQUEL, Patricia NICOLAS, Stéphane ROUSSEAU, Bénédicte TENÈZE, Ludovic CHESNEAU, Audrey MAZELLA.

Étaient absents excusés : Xavier MASSERON (pouvoir donné à Vincent VIGNAIS), Frédéric HERBERT (pouvoir donné à Ludovic CHESNEAU), Régis REILLON (pouvoir donné à Yannick BARNIQUEL), Florence GUILLOU (pouvoir donné à Gwénaëlle GUILLON), Marie-Françoise BELLIER-POTTIER (pouvoir donné à Vincent LEBRETON).

Secrétaire de séance : Éric DUMONT

Convocation du 13 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 15

8008

DCM20240517-1 Renégociation du marché des assurances

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

CONSIDÉRANT que le marché relatif aux contrats d'assurances conclu en 2020 par le biais d'un groupement de commandes avec la CCVHA et les communes du Schéma de Mutualisation se termine le 31 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que la commune souhaite renégocier ses contrats de manière individuelle, sans réadhérer au groupement de commandes renouvelé par la CCVHA ;

CONSIDÉRANT les postes de risque ci-dessous pour lesquels une couverture assurantielle est recherchée ;

1. Dommage aux biens et risques annexes
2. Responsabilité civile et risques annexes
3. Véhicules à moteur et risques annexes
4. Protection juridique et risques annexes ;

CONSIDÉRANT le montant estimatif du marché sur la période contractuelle envisagée de cinq années à compter du 1^{er} janvier 2025, soit 4 762 euros ;

ENTENDU l'exposé de Vincent VIGNAIS, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

1. Décide la relance de la procédure de renégociation de ses contrats d'assurances sur les domaines suivants sous la forme d'une procédure adaptée :
 - Dommage aux biens et risques annexes ;

- Responsabilité civile et risques annexes ;
 - Véhicules à moteur et risques annexes ;
 - Protection juridique et risques annexes.
2. Autorise le Maire à signer les contrats d'assurance qui en découleront ainsi que leurs éventuels avenants.
 3. Autorise la relance d'une procédure en cas d'infructuosité.
 4. Autorise le maire ou son représentant à signer tout document visant à l'exécution de la présente délibération.

DCM20240223-2 Proposition de vendre 17 logements sociaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par courrier en date du 5 avril 2024, le Directeur Général de Maine-et-Loire Habitat a informé la commune que des logements situés aux numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21, 22 Lotissement de la Pièce au Lin et numéros 7 et 9 Chemin des Clous pourraient être proposés à la vente à ses occupants.

Bien que la commune se fasse pas partie du dispositif SRU, par cette vente, la commune de Montreuil sur Maine diminuant le « parc locatif », devrait remettre à disposition des terrains pour de nouvelles constructions qui auraient un **coût pour la collectivité**.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité :

N'autorise pas Maine et Loire Habitat à mettre en vente les logements cités ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES : RAS

DATES A RETENIR

- Prochains Conseils Municipaux : 31 mai et 5 juillet 2024 à 20h30.

Sans autre question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Vincent VIGNAIS
Maire



Eric DUMONT
Secrétaire

